



PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL séance du 19/01/2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le 19 janvier, à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sur convocation en date du 12 janvier 2023, sous la Présidence de M. LAVERGNE Didier, Maire.

Le Président : Didier LAVERGNE, le maire

Membres du Conseil Municipal présents :

Thierry SYLVESTRE, Corinne BAILLARGEAU, Bernard CLEMENT, Nadine ECHAROUX, Didier LAVERGNE, Éric SICARD, Erwan SYLVESTRE, Angélique MAUFRAS,

Membre du Conseil Municipal absente et excusée :
Carole MONTOUX

Procurations :

Secrétaire de Séance : Corinne BAILLARGEAU

Présents : 8 Absents : 1 Quorum : 6

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- **Approbation du procès-verbal du dernier conseil**
- **Clôture location de Chillé**
- **Achat vaisselle**
- **Reprise concession funéraire**
- **Noël des enfants de la commune**
- **Parc éolien (délibération)**
- **Adoption plan comptable M14 + 500 habitants (délibération)**
- **Travaux pour l'année 2023**
- **Tractopelle commune**

Questions diverses

DEROULEMENT DE LA SEANCE ET DELIBERATIONS

Compte tenu des conditions atmosphériques (fortes chutes de neige), il est décidé à l'unanimité de modifier l'ordre du jour afin de pouvoir écourter la séance.

Nouvel ordre du jour :

- **Approbation du procès-verbal du dernier conseil**
- **Parc éolien (délibération)**
- **Adoption plan comptable M14 + 500 habitants (délibération)**
- **Entretien des villages (Validation devis)**
- **Questions diverses**

- **Approbation du précédent compte rendu du Conseil municipal du 03 novembre 2022**
Le compte rendu du Conseil municipal du 16 décembre 2022 a été **approuvé à l'unanimité**

- **Parc Éolien (délibération)**

Le conseil municipal doit autoriser la société BayWa.r.e. à réaliser une étude pour 5 éoliennes supplémentaires (maximum) sur la commune.

Thierry SYLVESTRE et Erwan SYLVESTRE ne peuvent voter, ils sont propriétaires de parcelles concernées.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son autorisation à la société BayWa.r.e. pour réaliser cette étude.

Nadine ECHAROUX se retire de la commission « éolien » créée le 16 décembre 2022

Angélique MAUFRAS, Bernadette RICHARD, et Corinne BAILLARGEAU souhaitent intégrer cette commission.

La commission se compose donc de : Didier LAVERGNE, Angélique MAUFRAS, Bernard CLEMENT, Corinne BAILLARGEAU, Bernadette RICHARD.

- **Adoption plan comptable M14 + 500 habitants (délibération)**

La commune aurait dû prendre une délibération en 1997 pour la nomenclature budgétaire et comptable M14 développée. Afin de pouvoir passer en nomenclature M57, la Préfecture nous demande de prendre cette délibération à posteriori.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adoption de la nomenclature M14

- **Entretien des villages**

Devis supplémentaire de l'ESAT de Courbillac pour 6 interventions annuelles, réparties sur avril, mai, juin et juillet, soit 1 passage toutes les 3 semaines :

Tarif : 350 € HT le passage - 2100 € HT pour 6 passages - **2520 € TTC**

Un passage équivaut à 2 jours de travail

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide ce devis

- **Questions diverses**

- **PLUi:** L'enquête publique relative à l'élaboration du PLUi est menée du 16/01/2023 au 16/02/2023. Le Conseil municipal d'Oradour, défavorable au PLUi tel qu'il est, souhaite émettre ses réserves auprès du commissaire enquêteur. Une réunion de travail est prévue le 9 février 2023 à 18 heures.
- **Absence du maire** du 22 janvier au 06 février

La séance est levée à 19 heures

Le Maire,
Didier LAVERGNE



La Secrétaire de séance
Corinne BAILLARGEAU

